



Vol de manteau en boite de nuit

Par **ben82**, le **21/01/2009** à **21:33**

Bonjour, il y a quelques jours je suis allé dans une boite de nuit sur Lille et en arrivant j'ai déposé mon manteau dans la cabine du dj car je le connais. Mais en repartant mon manteau n'était plus là (il y avait mon portefeuille dedans). J'ai donc pensé qu'un étudiant un peu éméché s'était trompé de manteau et avait prit le mien à la place du sien. Or cela fait 1 mois et la personne ne m'a toujours pas rapporté le manteau, cela deviens donc du vol et j'ai fais une déclaration en ce sens. Mais je me demandais à qui revenait la responsabilité de ce vol. Certes j'ai mis mon manteau dans la cabine du dj (comme beaucoup d'autres) à la place du vestiaire, mais on m'y a autorisé. Donc à qui la faute ?

Par **frog**, le **21/01/2009** à **21:55**

Dans la mesure où tu n'as pas déposé ton manteau au vestiaire, la boite n'en était pas responsable. A mes yeux, tout laisse à croire que sur ce coup, c'est pour ta pomme (à moins qu'on juge que le DJ s'est engagé à quelque chose, mais c'est aussi bancal que difficile à démontrer).